

La trousse

ANTI-TROLL

contre la cyberintimidation

## Bonjour chers parents

La trousse anti-troll a été créée pour accompagner un adolescent victime de cyberintimidation dans une solution alternative au processus judiciaire standard. En vous envoyant cette lettre, je vous informe que votre enfant est suspect d'au moins une infraction criminelle en matière de cyberintimidation.

Toutefois, la victime a décidé d'utiliser le volet de la sensibilisation et le dossier ne sera pas envoyé au procureur ou au tribunal pour le moment.

### Le fonctionnement de la trousse

L'objectif du volet de la sensibilisation est de protéger la victime et d'éduquer le suspect de cyberintimidation sans devoir passer par un processus judiciaire. Soyez toutefois conscients que la victime peut changer d'idée en cours de route et déposer une plainte criminelle. La collaboration de votre enfant est donc primordiale si vous voulez éviter un passage au tribunal.

Avec la participation de votre enfant, la sensibilisation se déroulera ainsi:

1. Rencontre de sensibilisation du suspect et des parents avec un professionnel de l'école et le policier-éducateur.
2. Suite à la rencontre, votre enfant sera appelé à signer un contrat sur l'honneur pour promettre d'arrêter immédiatement son comportement de cyberintimidation.
3. Un atelier volontaire sera proposé à votre enfant avec un professionnel de l'école pour le conscientiser sur son comportement problématique.
4. Un mois après la rencontre avec le policier-éducateur, une lettre de sensibilisation sera envoyée à votre adresse pour rappeler à votre enfant les conséquences du comportement reproché.
5. Trois mois après la rencontre initiale, si votre enfant a définitivement changé son comportement, une lettre positive sera envoyée pour le féliciter.

La trousse

# ANTI-TROLL

contre la cyberintimidation

La victime sera informée tout au long du processus de la sensibilisation avec votre enfant. La loi prévoit un délai de prescription d'un an, donc si le succès n'est pas ultimement au rendez-vous, la victime pourra déposer une plainte criminelle.

L'objectif de l'intervention est le changement définitif du comportement problématique de votre enfant. Cet apprentissage lui sera utile durant toute sa vie et il a tout intérêt à participer honnêtement au processus.

Le parcours de la trousse est annexé à cette lettre et il vous permettra de bien imaginer le déroulement des rencontres et des actions à venir.

Au plaisir de vous rencontrer.

Pour en connaître davantage à propos de la trousse anti-troll contre la cyberintimidation, visitez le [www.latrousseanti-troll.com](http://www.latrousseanti-troll.com) .



La définition d'un

## TROLL...

Un troll est un individu qui utilise un moyen de télécommunication pour incommoder, harceler ou intimider une personne dans un but malicieux ou pour susciter la peur.